

## Nouvelle e-académie de la SVM

## La SVM lance sa plateforme de formation continue acamedia

Afin de proposer un dispositif de formation continue adapté aux évolutions technologiques et répondant aux exigences de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM), la Société Vaudoise de Médecine (SVM) vient de lancer sa plateforme acamedia.





Le nom « acamedia » résulte de la contraction entre académie, médecins et média. Ce nouvel outil en ligne est d'ores et déjà accessible à tous les médecins intéresse·es sur le site de la SVM. Les membres de la SVM,



automatiquement préinscrit·es, ont reçu un lien d'activation de leur compte. Avec acamedia, l'ensemble de la formation continue proposée par la SVM est désormais regroupé sur une seule plateforme, intuitive et sécurisée. Elle permet de s'inscrire aux sessions en présentiel, de suivre des cours en différé (e-cours) grâce aux enregistrements vidéo et aux supports de présentation, mais aussi de régler les frais d'inscription via un module de paiement intégré.

## Une alternative au streaming en direct

Ce lancement s'accompagne d'une réorganisation du dispositif de formation. Dès cette saison 2025-2026, la SVM met fin au format hybride des *Jeudis de la Vaudoise (JVD)* avec retransmission en direct. Cette décision répond aux nouvelles exigences de l'ISFM, entrées en vigueur le 1er janvier 2024, imposant notamment que toute formation suivie à distance soit interactive — avec possibilité d'échanger en temps réel avec les intervenant·es — et qu'un suivi permanent de connexion des participant·es soit assuré. Des conditions difficilement envisageables dans l'organisation actuelle.

Cette nouvelle dynamique est aussi l'occasion de (re)valoriser la richesse des échanges en présentiel. A défaut d'une diffusion en direct, les formations sont désormais disponibles en différé sur acamedia, sous forme d'e-cours accessibles quelques jours après la session.

## Un seul outil pour tout le parcours de formation

acamedia intègre un suivi rigoureux du parcours de formation. Chaque participant ·e obtient ses crédits après avoir complété un sondage de satisfaction et, pour les sessions suivies en différé, et passé un QCM de validation des acquis (seuil de réussite fixé à 60%). L'attestation de formation est ensuite immédiatement téléchargeable. Un tableau de progression permet de visualiser en temps réel les crédits déjà obtenus. La SVM se réjouit de pouvoir ainsi mettre à disposition de ses membres un espace d'apprentissage centralisé, conçu pour faciliter le quotidien de ses membres. Les médecins peuvent s'y former à leur rythme, sans contrainte de lieu ni d'horaire, tout en accédant à des contenus régulièrement actualisés et directement utiles à leur pratique.

La rédaction